

## **Mise en contexte**

Le 27 décembre 2018, une journée de réflexion sur les derniers événements sanglants survenus à La Saline au cours du mois de novembre 2018 a été réalisée par l'Université Quisqueya, l'Université Notre Dame d'Haïti et le Réseau National de Défense des Droits Humains (RNDDH).

Cette activité à laquelle ont pris part plusieurs dizaines de personnes issues de différents secteurs de la vie nationale – défenseurs des droits humains, avocats, médecins, agronomes, pasteurs, prêtres, professeurs d'Universités, étudiants, journalistes, économistes, militantes féministes, chefs d'entreprises, psychologues, sociologues, etc. - a été une occasion pour encore une fois, présenter le bilan humain et matériel des pertes enregistrées, faire une analyse juridique des événements, se pencher sur la situation sécuritaire à La Saline, en insistant sur son impact sur la vie des familles et des enfants et réfléchir sur une stratégie pour une action collective devant permettre le retour à la vie dans le quartier de La Saline.

A la fin de la journée, la Déclaration de La Saline a été adoptée par les participants.

---

## **Déclaration de La Saline**

Nous, signataires de la présente déclaration, exprimons notre solidarité avec les familles des victimes et réaffirmons notre détermination pour que ce massacre ne soit pas oublié.

Nous demandons que toute la lumière soit faite sur les événements survenus du 1<sup>er</sup> au 14 novembre 2018 à la Saline, un quartier de la ville de Port-au-Prince.

Nous nous interrogeons sur les raisons de ce massacre sur lequel pèse un **lourd silence** des autorités et réclamons des pouvoirs publics une enquête indépendante pour l'établissement de la vérité, en associant le cas échéant, les organes régionaux et internationaux de défense des droits humains.

**Nous sommes révoltés par ce massacre** dont la violence dépasse l'entendement humain : des innocents sauvagement assassinés, y compris

**Pas de trêve pour le droit à la vie !  
Déclaration de La Saline**

des enfants et des vieillards, des femmes violées, des maisons vandalisées et incendiées.

**Ces crimes constituent des violations graves et massives des droits humains et une atteinte à la dignité humaine.** Par conséquent, ils ne doivent pas rester impunis.

Il est inacceptable que jusqu'à présent, aucune enquête officielle n'ait été ouverte pour identifier les coupables, fixer les responsabilités et mettre l'action publique en mouvement.

**Dans l'immédiat, nous demandons aux institutions étatiques :**

- 1) des mesures de sécurité renforcées pour éliminer l'emprise des gangs armés sur les habitants de La Saline et permettre le retour à la vie dans le quartier ;
- 2) des mesures de protection particulière pour les victimes, notamment celles qui ont porté plainte ;
- 3) des soins gratuits pour les personnes blessées ;
- 4) un accompagnement psycho-social pour les familles traumatisées, notamment les enfants ;
- 5) un dédommagement pour la reconstruction et la réhabilitation des maisons détruites ou endommagées ;
- 6) un accompagnement économique pour les entreprises anéanties ou qui peinent à reprendre leurs activités ;
- 7) une enquête indépendante et l'établissement d'un dialogue avec les organisations de la société civile et les universités, durant tout le processus ;
- 8) la mise en branle d'une action publique (mesures législatives et réglementaires, dispositif de sécurité, moyens de financement, etc.) visant le démantèlement de tous les gangs qui empoisonnent la vie dans les quartiers.

**Pas de trêve pour le droit à la vie !  
Déclaration de La Saline**

Nous appelons à la solidarité agissante de tous les citoyens et citoyennes pour exiger des pouvoirs publics une action de justice célère et un soutien urgent aux familles et personnes en détresse.

**Non à la barbarie !**

**Non au silence des autorités et de la société ! Non à l'impunité !**

**Solidarité avec les victimes de La Saline !**

Fait à Port-au-Prince, le 27 décembre 2018

Signataires:

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisation / Secteur</b>
1.	Alexis	Jacques Edouard	Université Quisqueya
2.	Alfred	Nerby	Etudiant
3.	Althanas	Rony	Etudiant - UEH
4.	Arias	St Fleur	Journaliste
5.	Auguste	Judith	Animatrice sociale
6.	Balthazar	Erick	CHAGA
7.	Bernard	Guerline	Victime
8.	Bien-aimé	Paul Antoine	Professeur d'université
9.	Borgella	Tenel	Agronome
10.	Boumba	Nixon	
11.	Camelo	Yolène	Victime
12.	Cerestant	Marie Lourdes	Victime
13.	Cerome	Sandro	Médecin
14.	Charles	Patrick	Innoved
15.	Clerville	Tiamegole	Journaliste
16.	Cotthia	Djeny	Victime
17.	Craan	Bernard	CCIH
18.	Dandin	Marvel	Journaliste
19.	Delgrace	Widmar	CARDH
20.	Démézier	Rebecca C.	Etudiante - UNDH
21.	Deshommes	Johnson	Médecin - Université Quisqueya
22.	Deshommes	John Smith	Etudiant en médecine - Université Quisqueya
23.	Deshommes	Judelin	Etudiant en médecine - Université Quisqueya
24.	Deshommes	Fenold	Professeur
25.	Deshommes	Rose-Carmelle	Infirmière
26.	Deshommes	Faniel	Étudiant
27.	Dessin	Adnel	Médecin
28.	Destin	Edith	Victime

<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisation / Secteur</b>
29. Dimanche	Stevenson	Médecins - Université Quisqueya
30. Dimanche	Samanta	Etudiante en droit
31. Dolce	Ricot Palès	CTH
32. Dorsainvil	Chresnel	CE-JILAP
33. Ducéna Auguste	Marie Rosy K.	RNDDH
34. Espérance	Pierre	RNDDH
35. Etzer	Emile	Université Quisqueya
36. Fatal	Jean Bonald G.	CTSP
37. Fils-Aimé	Bernard	Entrepreneur
38. Florestal	Enold	AN
39. Fort	Frandez	Médecin – Université Quisqueya
40. François	Michale	Sektè Popilè Ayisyen
41. François	Carette	Médecin
42. Fuller	Anne	
43. Gédéon	Pierre André	SPH
44. Gédéon	Churchill	Médecin – Université Quisqueya
45. Gédéon	Wosly	BAI
46. Georges	Fernandel	Coordonnateur FENAM
47. Georges	Grégory	Ingénieur engins Lourds
48. Germain	Dieuphète	Étudiant
49. Goudou	Wood	Fongoud
50. Hector	Michel	Historien
51. Hilaire	Duphène	Pasteur
52. Hilaire	Andronic	Interne – Université Quisqueya
53. Hilaire	Fenold	Agronome
54. Je Vous Aime	Obner	Maçon
55. Jean	Freud	PAJ
56. Jean	Gédéon	CARDH
57. Jean	Abigaëlle	Etudiante – UNDH
58. Jean	wilfriend	Plombier
59. Jean Louis	Marie Yolène	Victime
60. Jean-François	Sonel	Avocat
61. Jean-Mary	Louis	Université Notre Dame d’Haïti
62. Joseph	Mario	BAI
63. Joseph	Marie Estella	psychologue
64. Joseph	Joël	CE-JILAP
65. Joseph	Jean Ronald	Professeur UEH – Université Quisqueya
66. Joseph	Junior	Communication
67. Joseph	André Lafontant	Urbaniste
68. Justinien	Joël	Informaticien

<b>Nom</b>		<b>Prénom</b>	<b>Organisation / Secteur</b>
69.	Labonté	Jolène	Victime
70.	Lamour	Anthony	Maçon
71.	Lamour	Sabine	
72.	Lecarpentier	Pauline	BDHH
73.	Lemaire	Dilia	MOUFHED
74.	Letang	Jacques	BDHH
75.	Louis	Cléante Louis	Pastoresse
76.	Lumarque	Jacky	Université Quisqueya
77.	Lundi	Osnel	Economiste
78.	Manigat	Sabine	
79.	Margron	Evelyne	Educatrice
80.	Maxime	Yonee	Victime
81.	Médar	Rose-Mirleine	Avocat
82.	Métellus	Relin	Educateur
83.	Moïse	Claude	Historien
84.	Momplaisir	Sonthonax	SPH
85.	Momplaisir	René	Sektè popilè Ayisyen
86.	Noël Colas	Jocelyne	CE-JILAP
87.	Norval	Roselande	Interne – Université Quisqueya
88.	P. Desca	B. Attilus	CE-JILAP
89.	Paraison	Mirlande	FOLI
90.	Paul	Vedrange	Victime
91.	Paul	Presler	Entrepreneur
92.	Paultre	Edouard	CONHANE
93.	Pharel	Kesner	Group Croissance
94.	Phylemir	Steeve	Étudiant en informatique
95.	Pierre	Campbell	
96.	Pierre	Jean Gardy	Médecin
97.	Pierre	Joanès	Agronome
98.	Pierre	Wilguens	Agronome
99.	Pierre	Wilkens	Etudiant
100.	Pierre	Francien	Avocat
101.	Pierre	Guy	Economiste
102.	Piervilus	Alermy	POHDH
103.	Plonquet	Oberson	Médecin – Université Quisqueya
104.	Prévilopn	Edgard	Professeur d'université
105.	Prosper	Papouche	
106.	Prosper	Herlande	Hotelière

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Organisation / Secteur</b>
107.	Prosper	Jeanjean	Informaticien
108.	René	Claire D.	Médecin - Université Quisqueya
109.	Rony	Joseph Maxime	POHDH / PAJ
110.	Roodly	Richard	CE-JILAP
111.	Rosmez	Guy Laureore	BAI
112.	Saint Vilus	Kettely	Victime
113.	Saint-Hostile	Noëlsoin	Université Quisqueya
114.	Saint-Louis	Laetitia	BDHH
115.	Sauval	Alain	Université Quisqueya
116.	Semé	Faniela	Victime
117.	Séraphin	Jacquelin	Journaliste
118.	Siméus	Fedner	Médecin – Université Quisqueya
119.	Siméus	Ricky	élève
120.	Siméus	Fredo	Élève
121.	Sylvain	Viergelie	ASEC
122.	Sylvain	Octanise	marchande
123.	Tilus	Roselaure	Victime
124.	Valcina	Fortuné	ASEC
125.	Valcina	Fedelain	Maçon
126.	Valcina	Wins	Maçon
127.	Velcy	Johnny	Avocat

**Pas de trêve pour le droit à la vie !  
Déclaration de La Saline**